



Uzès, septembre 2009

La Communauté d'Agglomération de Nîmes suivra-t-elle l'exemple de Metz en réduisant de moitié le nombre de ses vice-présidences ?

En 2001, pour convaincre un maximum de maires des communes voisines de rejoindre son intercommunalité, l'ancien maire de Metz, Jean Marie Rausch, avait garanti à chacun d'eux une vice-présidence indemnisée à hauteur de 1.700 euros /mois. Cette pratique a permis de rallier un grand nombre de communes à l'agglomération qui compte désormais 48 vice-présidents et 170 délégués.

Sous la pression des citoyens, critiquant la **composition pléthorique de son conseil** communautaire, son successeur à la communauté d'agglomération de Metz Métropole a décidé de ramener à 20 le nombre des vice-présidents et à 105 celui des conseillers délégués. En diminuant ainsi l'enveloppe budgétaire de leurs indemnités, il espère rétablir une image **plus civique** de sa collectivité.

Dans ses conclusions, le Comité Balladur préconisait de **réduire d'un tiers les effectifs des exécutifs intercommunaux**, soulignant que ce trop grand nombre de postes dilue les responsabilités et engendre des **coûts de fonctionnement**, parfois sans rapport avec le contenu réel des mandats exercés. Ces propositions sont reprises dans **l'avant-projet de loi portant réforme territoriale** de juillet 2009.

Avant d'y être **contraint par la loi**, le maire de **Nîmes, commune la plus imposée de France**, serait bien inspiré de suivre l'exemple de Metz en diminuant le **nombre des vice-présidents de sa communauté d'agglomération** et en réévaluant le montant de leurs indemnités qui se monte actuellement à **2.800 euros par mois**. Alors que les **4 taxes locales** enregistrent globalement en **2009 une augmentation moyenne de 8 %** au niveau national, cela permettrait d'alléger d'autant le montant des impôts payés par les contribuables nîmois.

Dans un premier temps, le **Collectif pour le Développement Durable en Uzège - Pont du Gard**, propose au président de cette agglomération de mettre fin à la pratique consistant à garantir un poste de **vice-président à chacun des maires** des communes qui rejoindront son agglomération. Cette générosité n'étant sans doute pas totalement étrangère à la volonté de certaines municipalités de rallier la communauté de Nîmes Métropole, les **habitants d'Uzège - Pont du Gard** pourraient ainsi espérer qu'il soit mis fin au **démantèlement du territoire** dans lequel ils veulent se **construire un avenir durable**.

Le Collectif pour le Développement Durable en Uzège - Pont du Gard

www.uzege-pontdugard.org
ddurable.uzegepontdugard@yahoo.fr